Les relations commerciales de la Belgique avec la

TURQUIE

Cette note est également disponible sur le site internet de l'Agence pour le Commerce extérieur : www.abh-ace.be



Agence pour le
Commerce extérieur

TABLE DES MATIÈRES

1 La position de la Belgique et des pays de l'UE dans le marché turc 2
1.1 Exportations 2
1.2 Importations 3

2 La position de la Turquie comparée à celle des pays voisins (2021) 4

3 Relations commerciales bilatérales 5
3.1 Échanges de marchandises 5
3.1.1 Exportations 7
3.1.2 Importations 9
3.2 Échanges de services 11
3.2.1 Exportations 12
3.2.2 Importations 13

4 Quelques indicateurs économiques de la Turquie 14

5 Notes méthodologiques 15
5.1 Concepts 15
5.2 Indice des prix à l'importation et à l'exportation 16

6 Sources 17

7 Contacts 17

1 LA POSITION DE LA BELGIQUE ET DES PAYS DE L'UE DANS LE MARCHÉ TURC

1.1 EXPORTATIONS

Les exportations européennes (UE-27) à destination de la Turquie se sont chiffrées à EUR 79.251,0 millions en 2021.

La **Belgique représentait 7,9% de ces exportations et se classait 5e pays européen exportateur de biens vers la Turquie**. L'Allemagne a pris la première place avec 27,5% tandis que l'Italie occupait la deuxième place avec 12,0%. La France a complété le podium avec 9,3%.

Les ventes européennes à destination de la Turquie ont progressé de 13,0% entre 2020 et 2021. Les exportations belges ont, quant à elles, bondi de 25,2% au cours de la même période.

Les exportations allemandes ont reculé de 1,3% tandis que celles de l'Italie ont progressé de 23,6%. Les ventes de la France ont progressé de 16,9%.

En 2021, la Belgique a connu une hausse de ses exportations à destination de Turquie plus rapide que celle de la moyenne européenne. Elle est donc devenue un fournisseur européen relativement plus important de la Turquie.

TABLEAU 1 : ÉVOLUTION DES EXPORTATIONS À DESTINATION DE LA TURQUIE

En millions d'EUR		2020	2021	Variation en %	Part en %
1	**Allemagne**	22.109,1	21.812,2	-1,3	27,5
2	**Italie**	7.715,5	9.533,1	23,6	12,0
3	**France**	6.335,1	7.404,7	16,9	9,3
…					
5	**Belgique**	4.979,4	6.231,9	25,2	7,9
…					
	Total UE-27	**70.142,2**	**79.251,0**	**13,0**	**100,0**

1.2 IMPORTATIONS

Les importations européennes (UE-27) en provenance de la Turquie se sont chiffrées à EUR 77.983,9 millions en 2021.

La **Belgique représentait 7,0% de ces importations et se classait 5e pays de l'UE**. L'Allemagne a pris la première place avec 19,2% tandis que l'Italie occupait la deuxième place avec 12,6%. L'Espagne a complété le podium avec 10,3%.

Les acquisitions européennes (UE-27) en provenance de la Turquie ont progressé de 24,9% entre 2020 et 2021. Les importations belges ont, quant à elles, progressé de 21,4% au cours de la même période.

Les importations allemandes ont progressé de 18,7% tandis que celles de l'Italie ont bondi de 32,1%. Les achats de l'Espagne ont bondi de 31,7%.

En 2021, la Belgique a connu une hausse de ses importations en provenance de Turquie moins rapide que celle de la moyenne européenne. Elle devient donc un client européen relativement moins important de la Turquie.

TABLEAU 2 : ÉVOLUTION DES IMPORTATIONS EN PROVENANCE DE LA TURQUIE

En millions d'EUR		2020	2021	Variation en %	Part en %
1	**Allemagne**	12.636,6	14.999,1	18,7	19,2
2	**Italie**	7.457,4	9.849,6	32,1	12,6
3	**Espagne**	6.123,8	8.063,0	31,7	10,3
…					
5	**Belgique**	4.503,6	5.467,2	21,4	7,0
…					
	Total UE-27	**62.441,0**	**77.983,9**	**24,9**	**100,0**

2 La position de la Turquie comparée à celle des pays voisins (2021)

Client → exportations belges

Fournisseur → importations belges



Intérêt manifesté pour le marché turc

Le fichier des exportateurs de l'Agence pour le Commerce extérieur recense 1.875 entreprises belges exportant vers la Turquie et 2.662 manifestant des signes d'intérêt pour ce marché, sur un total de 22.700 sociétés.

3 RELATIONS COMMERCIALES BILATÉRALES

3.1 ÉCHANGES DE MARCHANDISES

En 2021, la Turquie a été le **13e** client en importance de la Belgique. Elle s'est classée devant l'Inde et derrière la Turquie. Les **exportations** de la Belgique à destination de la Turquie se sont chiffrées à EUR 6.231,9 millions en 2021 contre un montant de EUR 4.979,4 millions en 2020, soit un bond de **25,2%**. Les exportations vers la Turquie ont représenté 1,4% du total exporté par la Belgique.

En ce qui concerne les principaux fournisseurs de la Belgique, la Turquie a pris la **17e** place en 2021, derrière l'Inde et devant le Mexique. La Belgique a importé de la Turquie des marchandises pour un montant de EUR 5.467,2 millions en 2021 contre EUR 4.503,6 millions en 2020. Les **achats** belges en provenance de la Turquie ont, en d'autres termes, progressé de **21,4%**. Les importations en provenance de Turquie ont représenté 1,3% du total importé par la Belgique.

Le tableau ci-après montre l'évolution des échanges de marchandises de la Belgique avec la Turquie de **2017 à 2021**.

TABLEAU 3 : ÉVOLUTION DES ÉCHANGES DE MARCHANDISES DE LA BELGIQUE AVEC LA TURQUIE

En millions d'EUR	2017	2018	2019	2020	2021
Exportations	5.294,3	4.927,5	4.681,5	4.979,4	6.231,9
Importations	4.533,0	4.844,3	4.724,6	4.503,6	5.467,2
Balance commerciale	761,3	83,2	-43,1	475,8	764,7
Exportations : variation en %	17,7	-6,9	-5,0	6,4	25,2
Importations : variation en %	14,0	6,9	-2,5	-4,7	21,4

La **balance commerciale des marchandises** entre la Belgique et la Turquie alterne entre situation excédentaire et déficitaire.

En 2017, la balance commerciale des marchandises entre la Belgique et la Turquie présentait un excédent chiffré à EUR 761,3 millions.

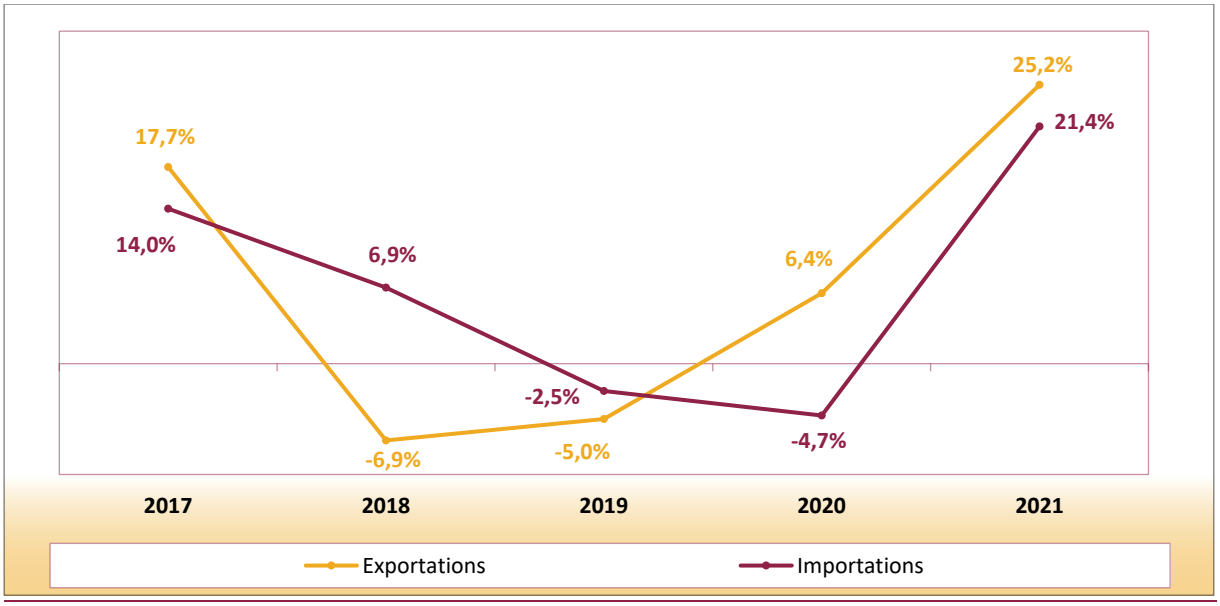
En 2018, la hausse des importations, combinée à la baisse des exportations, a réduit le surplus qui s'est établi à EUR 83,2 millions.

En 2019, la baisse des exportations, plus significative que celle des importations, a transformé le surplus en un déficit qui s'est établi à EUR 43,1 millions.

En 2020, la hausse des exportations, combinée à la baisse des importations, a transformé le déficit en un excédent qui s'est établi à EUR 475,8 millions.

L'année dernière, la hausse des exportations, plus significative que celle des importations, a étoffé le surplus qui s'est établi à EUR 764,7 millions.

GRAPHIQUE 1 : VARIATION DES EXPORTATIONS ET DES IMPORTATIONS (EN VALEUR)



Le graphique ci-dessus montre que les échanges de marchandises entre la Belgique et la Turquie ont été soumis à d'importantes fluctuations ces dernières années.

En 2017, les **exportations** belges à destination de la Turquie ont augmenté de 17,7%, en raison de la progression des ventes de métaux communs. En 2018, elles ont baissé de 6,9%, parce que les ventes de marchandises non classées ont décru. Pour ce qui est de l'année 2019, ces exportations totales ont enregistré une décroissance de 5,0%. En 2020, elles ont crû de 6,4%, en raison de la croissance des ventes de pierres précieuses et métaux précieux. L'année dernière, les exportations totales belges vers la Turquie ont progressé de 25,2%, car les ventes de produits chimiques ont augmenté.

En 2017, les **importations** belges en provenance de la Turquie ont augmenté de 14,0%, en raison de la progression des achats de matériel de transport. En 2018, elles étaient en hausse de 6,9%, parce que les acquisitions de métaux communs ont crû. Pour ce qui est de l'année 2019, ces importations totales ont enregistré une décroissance de 2,5%. En 2020, elles ont décru de 4,7%. L'an dernier, les importations totales en provenance de la Turquie ont progressé de 21,4%, car les achats de métaux communs ont augmenté.

3.1.1 EXPORTATIONS

En 2021, les deux premiers secteurs valaient plus de 40,0% des exportations de marchandises vers la Turquie. Les **produits chimiques,** premier secteur à l'exportation, ont représenté 26,3% des ventes totales belges vers la Turquie, soit EUR 1.639,5 millions. La sous-section des « vaccins pour la médecine humaine » totalisait EUR 1.093,4 millions.

Les **matières plastiques** ont pris la deuxième place avec une part de 18,8% et des ventes de EUR 1.170,6 millions. Ces ventes concernaient des « matières plastiques et ouvrages en ces matières » pour EUR 1.093,4 millions.

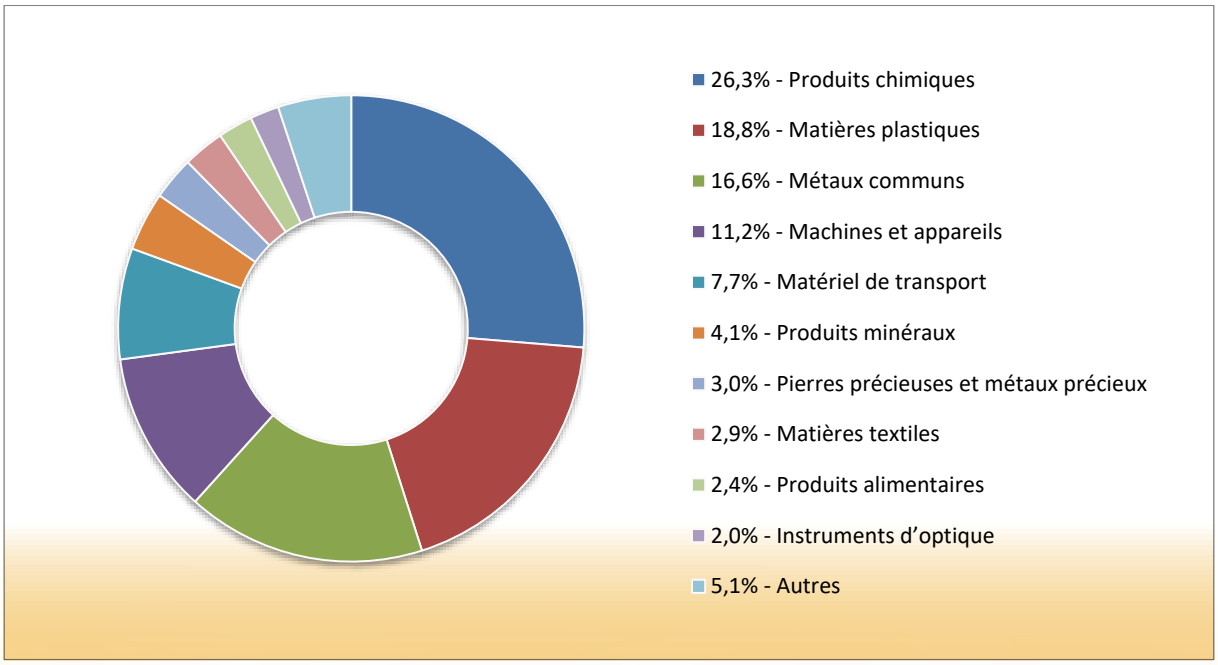
Les **métaux communs**, qui ont complété le podium, ont représenté EUR 1.033,8 millions, soit une part de 16,6% du total exporté vers la Turquie. Les « déchets ou débris de fer ou d'acier » ont généré EUR 571,5 millions.

Les exportations de **machines et appareils**, quatrième section, s'élevaient à EUR 697,5 millions et une part de 11,2% des exportations vers la Turquie. Les « métiers à tisser, sans navettes, pour tissus d'une largeur > 30 cm » s'attribuent EUR 198,4 millions de cette catégorie.

Les ventes de **matériel de transport** vers la Turquie atteignaient EUR 479,2 millions, soit une part de 7,7%. La sous-section des « parties et accessoires pour tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes » atteignait EUR 169,0 millions.

Il convient également de noter la part des sections : **produits minéraux** (4,1%), **pierres précieuses et métaux précieux** (3,0%), **matières textiles** (2,9%), **produits alimentaires** (2,4%) et **instruments d'optique** (2,0%).

GRAPHIQUE 2 : LES EXPORTATIONS BELGES (EN %) À DESTINATION DE LA TURQUIE, CLASSÉES PAR PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS (VALEUR) — 2021



En 2021, les exportations de neuf des dix plus importantes sections étaient en croissance. Les **produits chimiques** (+41,7%) sont ainsi la section dont les ventes à destination de la Turquie ont le plus progressé en valeur (EUR +482,6 millions) en 2021. La sous-section des « vaccins pour la médecine humaine » a gagné EUR 123,8 millions en un an.

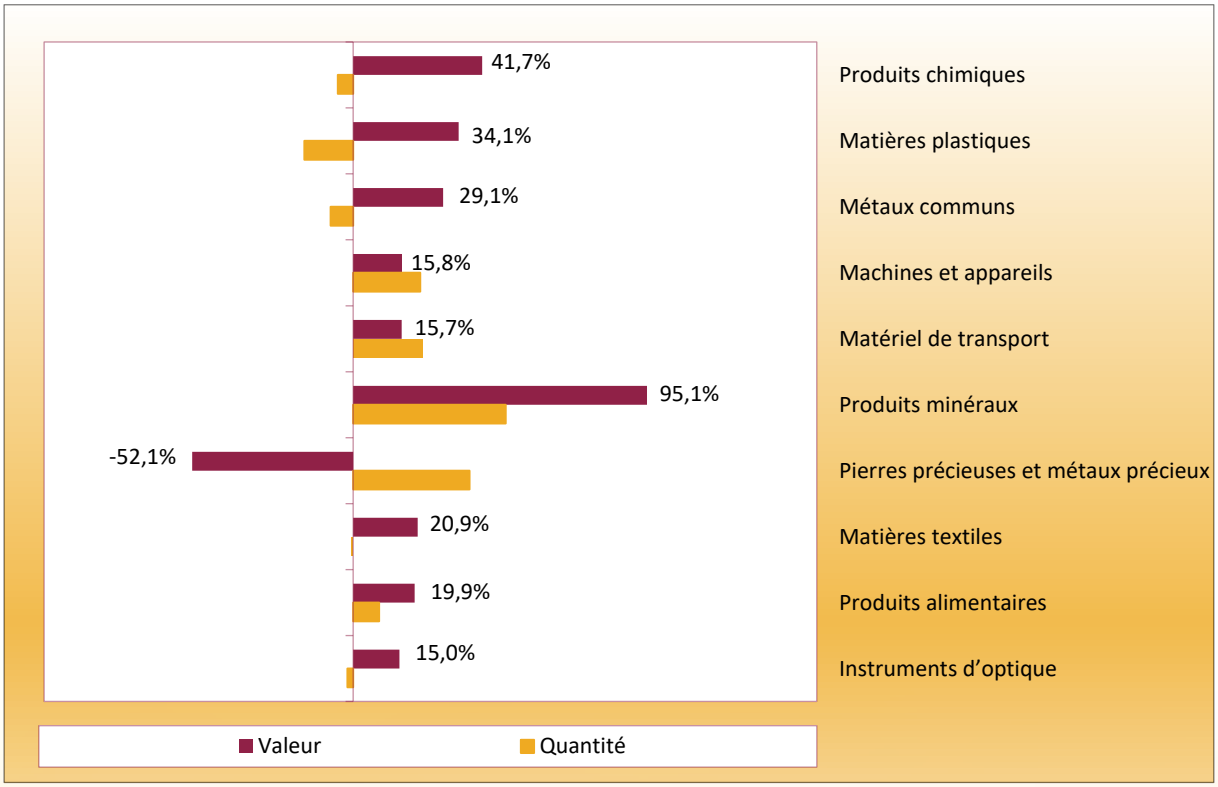
Les **matières plastiques** (+34,1%) sont la deuxième catégorie dont les exportations ont le plus augmenté en valeur (EUR +297,9 millions). Les « matières plastiques et ouvrages en ces matières » ont généré EUR 279,4 millions supplémentaires en 2021.

La troisième plus importante hausse des ventes en valeur (EUR +233,0 millions) est à attribuer à la section des **métaux communs** (+29,1%). La sous-section des « déchets ou débris de fer ou d'acier » a engendré EUR 201,9 millions additionnels par rapport à 2020.

Il convient également de noter la progression, moins importante en valeur, des sections : **produits minéraux** (+95,1%), **machines et appareils** (+15,8%), **matériel de transport** (+15,7%), **matières textiles** (+20,9%), **produits alimentaires** (+19,9%) et **instruments d'optique** (+15,0%).

Toutefois, d'autres sections ont vu leurs ventes à destination de la Turquie diminuer. Les **pierres précieuses et métaux précieux** (-52,1%) sont ainsi la section dont les ventes à destination de la Turquie ont le plus régressé en valeur (EUR -202,2 millions) en 2021. La sous-catégorie de l'« or, y.c. l'or platiné, sous formes brutes, à usages non-monétaires » a perdu EUR 203,3 millions par rapport à 2020.

GRAPHIQUE 3 : VARIATION DES EXPORTATIONS BELGES À DESTINATION DE LA TURQUIE CLASSÉES PAR PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS (EN VALEUR ET EN QUANTITÉ) — 2020/2021



3.1.2 IMPORTATIONS

En 2021, les produits les plus importés en provenance de la Turquie étaient le **matériel de transport**. Ces acquisitions, qui concernaient pour EUR 543,0 millions de « voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de moins de 10 personnes », ont représenté 25,5% du total importé en Belgique depuis la Turquie, soit la somme de EUR 1.395,8 millions.

Les achats de **métaux communs**, seconde section d'importation depuis la Turquie, s'octroient 17,4%, soit un montant de EUR 951,5 millions. La principale sous-section, les « produits laminés plats, en fer ou en aciers non-alliés », atteignait EUR 202,8 millions.

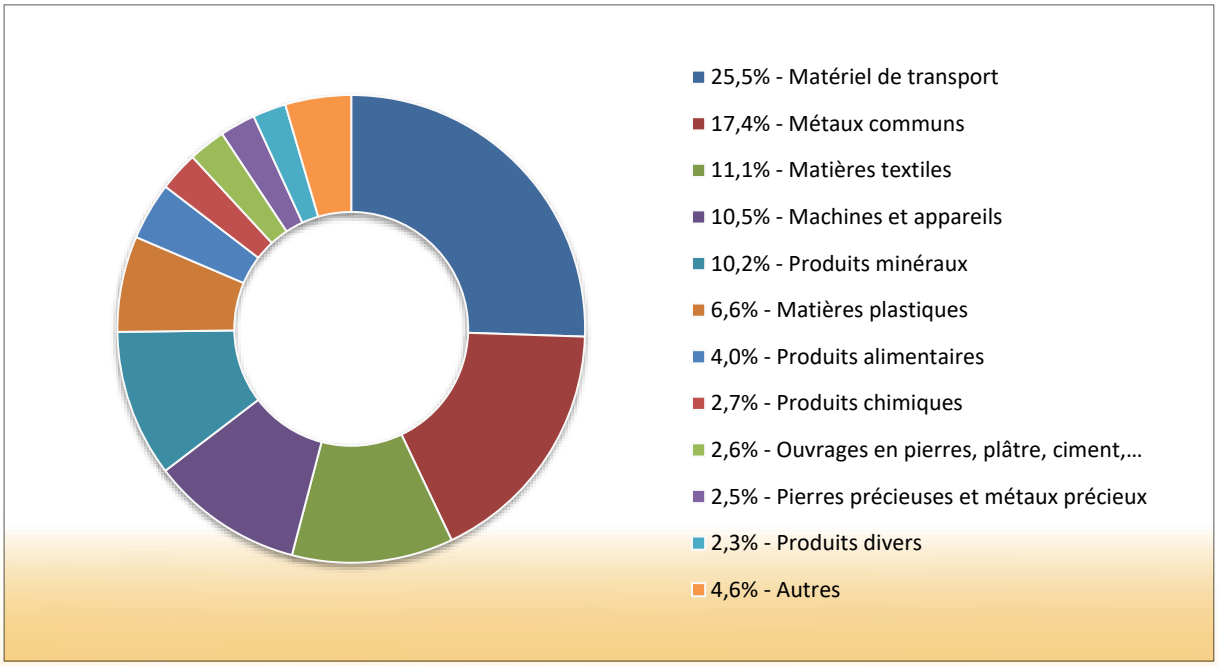
Avec une part de 11,1%, les acquisitions de **matières textiles** ont atteint la somme de EUR 609,5 millions. La sous-section des « vêtements et accessoires du vêtement, en bonneterie » représentait EUR 238,3 millions.

Les **machines et appareils** correspondaient à 10,5% des importations de la Turquie, soit EUR 576,4 millions. Les « réacteurs nucléaires, chaudières, machines, appareils et engins mécaniques; parties de ces machines ou appareils **»** ont généré EUR 400,8 millions.

Les acquisitions de **produits minéraux** totalisaient, quant à elles, EUR 555,9 millions, soit une part de 10,2%. La principale sous-section des « mélanges d'hydrocarbures aromatiques distillant >= 65% de leur volume » atteignait EUR 254,1 millions.

Il convient également de noter la part des sections : **matières plastiques** (6,6%), **produits alimentaires** (4,0%), **produits chimiques** (2,7%), **ouvrages en pierres, plâtre, ciment,…** (2,6%), **pierres précieuses et métaux précieux** (2,5%) et **produits divers** (2,3%).

GRAPHIQUE 4 : LES IMPORTATIONS BELGES (EN %) EN PROVENANCE DE LA TURQUIE, CLASSÉES PAR PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS (VALEUR) — 2021



En 2021, les importations de deux des onze plus importantes sections étaient en décroissance. Le **matériel de transport** (-1,8%) est ainsi la section dont les acquisitions en provenance de la Turquie ont le plus régressé en valeur (EUR -25,2 millions) en 2021. Les acquisitions de « voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de moins de 10 personnes » ont baissé de EUR 47,7 millions.

Les **pierres précieuses et métaux précieux** (-5,3%) sont la deuxième catégorie dont les importations en provenance de ce pays ont le plus décru en valeur (EUR -7,5 millions). Les importations de « déchets et débris d'argent » ont perdu EUR 14,7 millions en 2021.

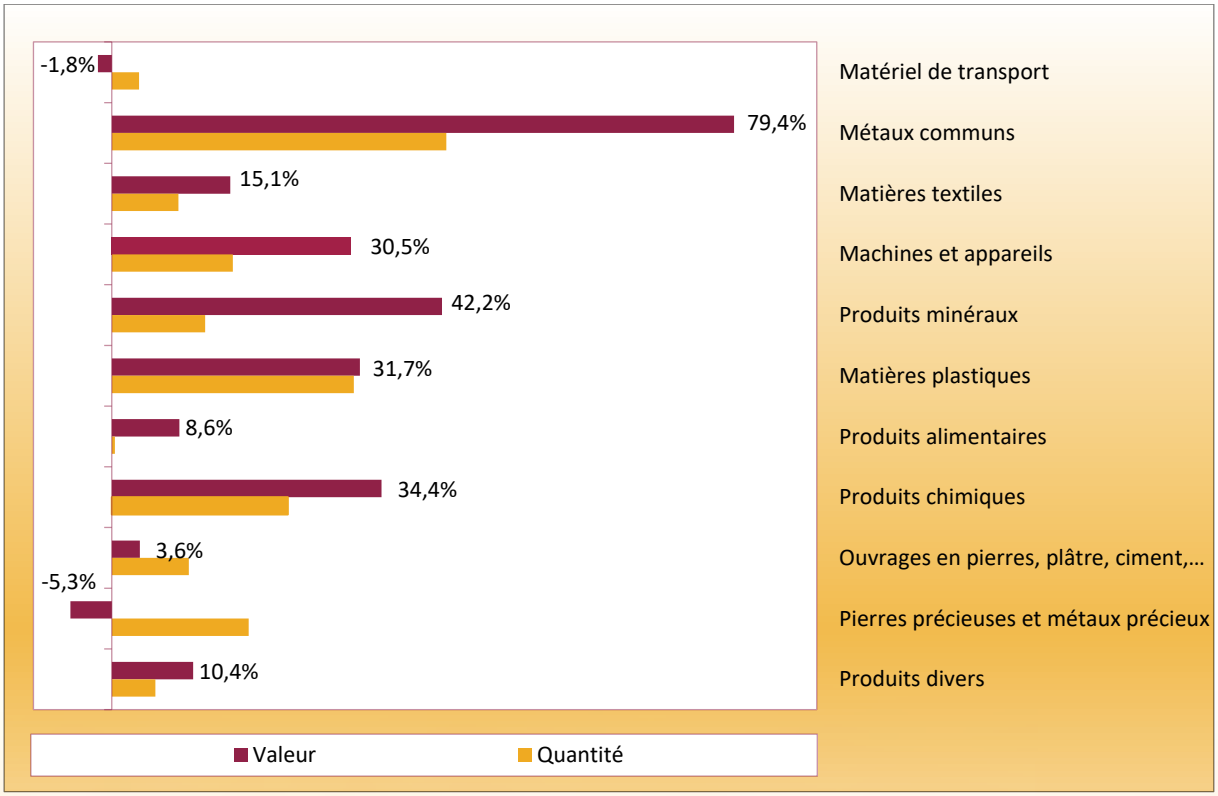
Toutefois, d'autres sections ont vu leurs achats en provenance de la Turquie augmenter. Les **métaux communs** (+79,4%) sont ainsi la section dont les acquisitions en provenance de la Turquie ont le plus progressé en valeur (EUR +421,2 millions) en 2021. La sous-section de la « fonte, fer et acier » a gagné EUR 305,9 millions en un an.

Les **produits minéraux** (+42,2%) sont la deuxième catégorie dont les importations ont le plus augmenté en valeur (EUR +164,8 millions). Les « mélanges d'hydrocarbures aromatiques distillant >= 65% de leur volume » ont engendré EUR 92,1 millions supplémentaires d'acquisitions en Turquie.

Les **machines et appareils** (+30,5%) sont la troisième section dont les achats ont le plus progressé en valeur (EUR +134,9 millions). La sous-section des « jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils, pour moyens de transport » a rapporté EUR 31,8 millions de plus d'achats en Turquie en 2021.

Il convient également de noter la progression, moins importante en valeur, des sections : **matières plastiques** (+31,7%), **matières textiles** (+15,1%), **produits chimiques** (+34,4%), **produits alimentaires** (+8,6%) et **ouvrages en pierres, plâtre, ciment,…** (+3,6%).

GRAPHIQUE 5 : VARIATION DES IMPORTATIONS BELGES EN PROVENANCE DE LA TURQUIE CLASSÉES PAR PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS (EN VALEUR ET EN QUANTITÉ) — 2020/2021



3.2 ÉCHANGES DE SERVICES

En 2021, les **exportations** belges de services à destination de Turquie se sont chiffrées à **EUR 662,6 millions**. La Turquie s'est classée **23e client** de la Belgique pour les services. Les ventes belges de services vers la Turquie ont progressé de 25,0% en 2021 par rapport à 2020 et ont représenté 0,6% des exportations totales belges de services.

Les **importations** belges de services en provenance de la Turquie se sont élevées à **EUR 397,7 millions** en 2021, soit un progrès de 6,5% par rapport à 2020. La Turquie a été, en 2021, le **32e fournisseur** de services de la Belgique et ses ventes à destination de notre pays ont compté pour 0,3% des importations totales belges de services.

Le tableau ci-après montre l'évolution des échanges de services de la Belgique avec la Turquie **de 2019 à 2021**.

TABLEAU 4 : ÉVOLUTION DES ÉCHANGES DE SERVICES DE LA BELGIQUE AVEC LA TURQUIE

En millions d'EUR	2019	2020	2021
Exportations	541,3	530,1	662,6
Importations	455,7	373,6	397,7
Balance commerciale	85,6	156,5	264,9
Exportations : variation en %	-10,4	-2,1	25,0
Importations : variation en %	-11,9	-18,0	6,5

La **balance commerciale belge des services entre la Belgique et la Turquie** est traditionnellement excédentaire pour notre pays.

En 2019, elle affichait un excédent chiffré à EUR 85,6 millions. En 2020, la baisse des importations, plus significative que celle des exportations, a étoffé l'excédent qui s'est établi à EUR 156,5 millions.

En 2021, la hausse des exportations, plus significative que celle des importations, a étoffé le surplus qui s'est établi à EUR 264,9 millions.

Au cours de la même période, la balance des marchandises entre la Belgique et la Turquie alternait entre excédent et déficit.

3.2.1 EXPORTATIONS

Les **communications**, qui englobent « les services de poste et de messagerie et les services de télécommunications », ont devancé les autres types de services avec une somme de EUR 230,0 millions et une part de 34,7%. Ce résultat représente un bond de 50,1% par rapport à 2020.

Avec une part de 24,8% et un montant de EUR 164,3 millions, le **transport**, qui regroupe « tous les services de transport fournis par les résidents d'une économie à ceux d'une autre économie et concernant le transport de passagers, l'acheminement de marchandises ou la location de moyens de transport avec leur équipage », s'est attribué la 2e place. Les ventes de cette section de services ont ainsi bondi de 39,6%.

Les **autres services aux entreprises**, regroupant « les commissions sur les transactions de biens et services entre les négociants, courtiers en produits, distributeurs et commissionnaires résidents et des non-résidents », ont occupé la troisième place avec une part de 18,9% des exportations de services vers la Turquie, soit un montant de EUR 125,2 millions. Les exportations de cette catégorie de services ont augmenté de 4,4% en 2021.

Il convient également de noter l'évolution des sections des **services financiers** (+9,2%) et des **redevances et droits de licence** (+80,5%).

Le secteur des **communications** est donc le principal acteur de la hausse globale des exportations de services vers la Turquie (+25,0%).

TABLEAU 5 : LES EXPORTATIONS BELGES À DESTINATION DE LA TURQUIE

En millions d'EUR	2020	2021	2021 Part en %	2020/2021 Var. en %
Communications	153,2	230,0	34,7	50,1
Transport	117,7	164,3	24,8	39,6
Autres services aux entreprises	119,9	125,2	18,9	4,4
Services financiers	84,6	92,4	13,9	9,2
Redevances et droits de licence	11,0	19,8	3,0	80,5
Services restants	43,7	30,8	4,7	-29,4
Total	**530,1**	**662,6**	**100,0**	**25,0**

3.2.2 IMPORTATIONS

En 2021, trois des cinq sections de services les plus importantes à l'importation ont connu une décroissance.

Le **transport** a devancé les autres types de services avec une somme de EUR 146,5 millions et une part de 36,8%. Ce résultat représente un progrès de 22,9% par rapport à 2020.

Les **autres services aux entreprises** et les **communications** se sont partagé la 2e et la 3e place du classement avec des parts respectives de 31,1% et 12,9%. Les importations de la section des **autres services aux entreprises** ont généré EUR 123,5 millions, soit un recul de 4,6%, et celles des **communications** EUR 51,2 millions, soit une diminution de 7,8%.

Il convient également de noter l'évolution des sections du **trafic touristique** (+74,0%) et des **services non-alloués** (-7,4%).

Le secteur du **transport** a été la cause principale de la hausse globale des importations belges de services depuis la Turquie (+6,5%).

TABLEAU 6 : LES IMPORTATIONS BELGES EN PROVENANCE DE LA TURQUIE

En millions d'EUR	2020	2021	2021 Part en %	2020/2021 Var. en %
Transport	119,2	146,5	36,8	22,9
Autres services aux entreprises	129,5	123,5	31,1	-4,6
Communications	55,6	51,2	12,9	-7,8
Trafic touristique	22,1	38,4	9,7	74,0
Services non-alloués	10,4	9,6	2,4	-7,4
Services restants	36,9	28,4	7,1	-23,0
Total	**373,6**	**397,7**	**100,0**	**6,5**

4 QUELQUES INDICATEURS ÉCONOMIQUES DE LA TURQUIE

Principaux indicateurs (2020)	
PIB aux prix du marché	$ 719,9 milliards
Taux de croissance du PIB	1,8%
Inflation	19,6% (2021)
Exportations de biens (FOB)	$ 203,3 milliards
Importations de biens (FOB)	$ 232,0 milliards
Balance commerciale	$ - 28,7 milliards
Population	84,3 millions
Principaux clients : en % du total (2020)	
Allemagne	9,0
Royaume-Uni	6,0
Irak	5,0
Principaux fournisseurs : en % du total (2020)	
Allemagne	11,0
Chine	9,0
Russie	9,0
Principaux produits exportés	
Voitures et pièces	
Pétrole raffiné	
Camions	
Principaux produits importés	
Or	
Pétrole raffiné	
Pétrole brut	

Source: CIA World Factbook

5 NOTES MÉTHODOLOGIQUES

5.1 CONCEPTS

Deux concepts peuvent être utilisés pour l'agrégation des statistiques sur le commerce de marchandises : le **concept national** et le **concept communautaire**.

L'Agence pour le Commerce extérieur utilise les données de type concept communautaire, car c'est celui utilisé par Eurostat. Les statistiques ainsi fournies sont comparables aux données des autres pays européens ainsi qu'aux publications de l'Union européenne. La définition de chacun des concepts est donnée ci-dessous :

LE CONCEPT NATIONAL

Dans le but notamment d'assurer la cohérence entre, d'une part, les chiffres du commerce extérieur et, d'autre part, ceux de la balance des paiements et des comptes nationaux, la plupart des statistiques du commerce extérieur sont établies selon le concept national.

Ce concept diffère à plusieurs titres du concept communautaire. L'une des principales différences réside dans le fait que les données selon le concept national ne tiennent pas compte des opérations à l'importation et à l'exportation réalisées par des non-résidents assujettis à la TVA en Belgique et dans lesquelles aucun résident n'intervient. Les opérations suivies de retours de marchandises ne sont pas non plus prises en compte.

LE CONCEPT COMMUNAUTAIRE

Les exportations extracommunautaires et expéditions intracommunautaires comprennent toutes les marchandises qui quittent la Belgique avec une destination définitive, en ce compris celles préalablement mises en libre pratique et ensuite expédiées vers un autre État membre pour mise en consommation. Toutes les marchandises en rapport avec le perfectionnement actif et passif (exportations temporaires et réexportations) sont aussi prises en compte.

Les importations extracommunautaires et arrivées intracommunautaires comprennent toutes les marchandises qui entrent en Belgique pour mise en consommation, ainsi que celles qui sont seulement mises en libre pratique. Toutes les marchandises en rapport avec le perfectionnement actif et passif (importations temporaires et réimportations), en ce compris les sorties d'entrepôt pour importation (mais non les entrées en entrepôt) sont prises en compte.

5.2 INDICE DES PRIX À L'IMPORTATION ET À L'EXPORTATION

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'indice du prix unitaire des marchandises à l'importation et l'exportation pour la Belgique (avec le monde).

Cet indice permet d'analyser l'évolution générale du prix des marchandises. Cela permet donc une mise en perspective de l'évolution globale des importations et des exportations de la Belgique, en identifiant la part qui est due à l'évolution des prix (et donc la part qui est due à l'évolution des quantités).

Il s'interprète comme suit : **en moyenne**, si un produit avait une valeur de EUR 100 à l'exportation en 2015, ce même produit avait une valeur de EUR 98,4 en 2020. De façon similaire, si un produit avait une valeur de EUR 100 à l'importation en 2015, ce même produit avait une valeur à l'importation de EUR 98,8 en 2020.

TABLEAU 7 : INDICE DU PRIX UNITAIRE DES EXPORTATIONS ET DES IMPORTATIONS BELGES TOTALES (2010=100)

	Exportations	Importations
2010	91,6	94,2
2011	95,3	98,1
2012	94,6	96,6
2013	96,8	97,1
2014	98,7	99,2
2015	100,0	100,0
2016	103,4	105,3
2017	104,1	105,0
2018	105,3	106,5
2019	105,3	105,9
2020	98,4	98,8

6 Sources

Banque mondiale — www.worldbank.org

Banque Nationale de Belgique — www.bnb.be

Credendo Group — www.credendogroup.com

CIA World factbook — www.cia.gov

Direction générale commerce, Commission européenne — http://ec.europa.eu/trade

Eurostat, Commission européenne — http://ec.europa.eu/eurostat

Organisation mondiale du commerce — www.wto.org

7 Contacts

Service statistiques

Christelle Charlier
Directeur
☎ +32 2 206 35 78
✉ christelle.charlier@abh-ace.be

Cédric Cludts
Intenational Trade Analyst
☎ +32 2 206 35 64
✉ cedric.cludts@abh-ace.be

Dennis Gijsbrechts
Intenational Trade Analyst
☎ +32 2 206 35 73
✉ dennis.gijsbrechts@abh-ace.be

Date de publication: Juin 2022
Éditeur responsable: Fabienne L'Hoost
Auteur: Cédric Cludts

Bien que tout ait été mis en œuvre afin de fournir une information précise, l'Agence pour le Commerce extérieur ne peut être tenue pour responsable d'erreur, d'omission et de déclaration mensongère. Elle ne peut non plus être tenue responsable d'utilisation ou d'interprétation des informations contenues dans cette note, qui ne vise pas à délivrer des conseils.

Reproduction autorisée moyennant mention de la source.



Agence pour le
Commerce extérieur

Agence pour le Commerce extérieur
Rue Montoyer, 3 - 1000 Bruxelles • Belgique
+32 2 206 35 11 • www.abh-ace.be

Imprimé sur du papier certifié FSC & PEFC .